



OFFRE D'EMPLOI

1 Agent technique d'exploitation et d'entretien de la voirie

service Cadre de vie

CDD de 6 mois

Poste à temps complet

à pourvoir le 01 Mars 2026

Courrier de motivation et curriculum vitae à adresser

à Monsieur le Maire

Date limite de réception : 30 janvier 2026

MISSIONS ET ACTIVITES DU POSTE

Mission 1 : Réaliser l'entretien et la surveillance de la voirie

- ✓ Réaliser le ramassage manuel des détritus (papiers, feuilles, emballages, etc.) sur les trottoirs, rues, parcs et places.
- ✓ Participer au tri et à la valorisation des déchets collectés.
- ✓ Effectuer des réparations mineures sur l'espace public.
- ✓ Signalement des Anomalies : Repérer et signaler immédiatement à la hiérarchie toutes les dégradations (nids de poules, dysfonctionnement de l'éclairage, obstructions des eaux) ou dépôts sauvages, et procéder à la mise en sécurité si nécessaire.

Mission 2 : Apporter un appui logistique lors des manifestations et évènements

- ✓ Installer et démonter les infrastructures temporaires : barrières de sécurité, panneaux de signalisation, d'aménagements spécifiques (podiums, scènes, etc...)
- ✓ Nettoyer et remettre en état la zone concernée
- ✓ Procéder aux opérations de déménagement de sites de la collectivité

Mission 3 : Procéder à l'enlèvement des dépôts sauvages

- ✓ Mettre en place une signalisation temporaire pour avertir les usagers et sécuriser la zone.
- ✓ Charger les déchets dans le véhicule de collecte en respectant les règles de sécurité.
- ✓ Transporter les déchets vers la déchetterie ou le centre de traitement approprié, nettoyer la zone après l'enlèvement des déchets

Mission 4 : Effectuer des travaux d'entretien de voirie spécifiques

- ✓ Assurer le chargement, le déchargement et le transport des matériaux nécessaires aux chantiers.
- ✓ Effectuer l'entretien courant et la vérification post et ante-utilisation des engins (nettoyage, vérification des niveaux).

COMPETENCES ET QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES REQUISSES

Savoirs :

- ✓ Techniques de nettoiement,
- ✓ Connaissances des normes et des règles en matière d'hygiène et de sécurité,
- ✓ Connaissance des gestes et postures de la manutention.

Savoir-faire :

- ✓ Nettoyer par balayage manuel ou mécanique,
- ✓ Utiliser les équipements spécifiques,
- ✓ Conduire les engins,
- ✓ Utiliser les matériels d'entretien et de nettoyage des voies et espaces publics,

- ✓ Respecter les consignes de sécurité,
- ✓ Rendre compte à sa hiérarchie.

Savoir être :

- ✓ Ponctualité, assiduité et disponibilité,
- ✓ Sens de l'écoute, de la communication, du travail en équipe,
- ✓ Conscienctieux et rigoureux,
- ✓ Sens du service public.

CONDITIONS ET MODALITES D'EXERCICE

Qualifications obligatoires pour le poste :

- ✓ Permis de conduire B,
- ✓ Permis C souhaité.

Moyens mis à disposition :

- ✓ Équipement de protection individuelle,
- ✓ Véhicule utilitaire,
- ✓ Matériel de lavage et de balayage manuel,
- ✓ Matériel d'entretien : outillages souffleur, pulvérisateur, nettoyeur haute pression, pince, tractopelle, épaveuse, réciproce, escabeau.

Contraintes et conditions d'exercice ou spécificités :

- ✓ Temps de travail hebdomadaire de 37h30/semaine,
- ✓ Modulation des horaires en fonction des saisons.

Equipements liés à l'hygiène et à la sécurité mis à disposition,

- ✓ E.P.I, gants, lunettes, casque, chaussures de sécurité, vêtements de travail.

Risques professionnels auxquels l'agent est exposé :

- ✓ Risques liés aux situations de travail : déplacement, port de charges, station debout prolongée, risques relationnels,
- ✓ Risques liés aux ambiances de travail : thermique (travail en extérieur), sonore (bruit des machines), poussière,
- ✓ Risques liés aux équipements de travail : vibrations, machines dangereuses.

Lettre de motivation et CV à adresser à Monsieur le Maire dans les plus brefs délais

Et au plus tard le Vendredi 30 janvier 2026

Par voie postale ou mail aux adresses indiquées ci-dessous

Ou à déposer à l'accueil de l'Hôtel de Ville.